


Forme #:	SDS-037
Date de Révision:	26/12/2018
Révision #:	02
Date de Remplacement:	27/08/2018

Section 1: Identification			
Nom du produit:	BioCeres® G WP	Type de produit / description:	Mycoinsecticide Biologique Poudre mouillable
Usage recommandé:	Mycoinsecticide Biologique	Autres moyens d'identification:	Aucun
Restrictions d'utilisation:	C'est une violation de la loi fédérale d'utiliser ce produit d'une manière incompatible avec son étiquetage.		
Fabricant:	BioSafe Systems, LLC 22 Meadow Street   East Hartford, CT 06108	Numéro d'homologation Loi sur les produits antiparasitaires: 31231	
Numéro de téléphone:	1-888-273-3088	Numéro d'urgence: 1-800-424-9300 (CHEMTREC)	

Section 2: Identification des dangers	
Classification SGH	Mentions de danger
Toxicité orale aiguë: Catégorie 4 Toxicité cutanée aiguë: Catégorie 5 Irritant oculaire: Catégorie 2B	H302: Nocif en cas d'ingestion H316: Provoque une légère irritation cutanée H320: Provoque une irritation des yeux
Pictogrammes	Mot indicateur
	ATTENTION
Mises en garde	
Généralités	Intervention
P101: En cas de consultation d'un médecin, garde à disposition le récipient ou l'étiquette. P102: Garde hors de portée des enfants. P103: Lit l'étiquette avant utilisation.	P301 + P310 + P330 + P331: EN CAS D'INGESTION: Appele immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Rince la bouche. NE PAS faire vomir. P302 + P306 + P361 + P353 + P314: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlevez les vêtements contaminés. Rince la peau avec de l'eau / douche. Consulte un médecin si la victime ne se sent pas bien. P303 + P351 + P338 + P314: EN CAS D'INHALATION: Transporte la victime à l'air frais et la maintient au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulte un médecin si la victime ne se sent pas bien. P305 + P351 + P338 + P314: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rince avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continue à rincer. Consulte un médecin si la victime ne se sent pas bien.
Prévention	Stockage / Élimination
P264: Se lave soigneusement après manipulation. P280: Porte des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.	P402 + P404: Stocke dans un endroit sec. Stocke dans un récipient fermé.  P501: Éliminez le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

Section 3: Composition/information sur les ingrédients		
Composantes	N° CAS	Concentration en poids (%)
<i>Beauveria bassiana</i> , strain ANT-03	63428-82-0	20.0%

Section 4: Premiers soins	
Contact avec les yeux:	Garde ouvert et rince doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retire les lentilles de contact, le cas échéant, après les 5 premières minutes, puis continue à rincer les yeux.
Contact avec la peau:	Enlevez les vêtements contaminés. Rince immédiatement à l'eau courante pendant 15 à 20 minutes. Lave la zone exposée avec du savon.
Ingestion:	Appele un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Demandez à la personne de boire un verre d'eau si elle est capable d'avaler. Ne pas faire vomir sauf indication contraire du centre antipoison ou du médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
Inhalation:	Transporte la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appelez le secouriste, puis donnez la respiration artificielle de préférence bouche à bouche.

Forme #:	SDS-037
Date de Révision:	26/12/2018
Révision #:	02
Date de Remplacement:	27/08/2018

**Section 5: Mesures à prendre en cas d'incendie**

<b>Méthodes d'extinction appropriées:</b>	Eau pulvérisée, poudre chimique sèche, écume alcoolique ou dioxyde de carbone.
<b>Méthodes d'extinction inappropriées:</b>	Aucun.
<b>Produits de combustion:</b>	Aucun.
<b>Risques inhabituels d'incendie et d'explosion:</b>	Aucun.
<b>Tenue de protection pour les pompiers:</b>	Ne pas entrer dans la zone d'incendie sans équipement de protection approprié, y compris une protection respiratoire.

**Section 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

<b>Précautions individuelles:</b>	Porte un équipement de protection individuelle contre tout contact potentiel avec le produit déversé lorsque vous intervenez pour arrêter la libération / réparer la fuite.
<b>Mesures d'urgence:</b>	Retire les personnes ne portant pas de vêtements de protection de la zone de déversement.
<b>Protection environnementale:</b>	Protège les cours d'eau et les égouts de la contamination.
<b>Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage:</b>	Les propriétés physico-chimiques permettent l'utilisation de tout matériau absorbant.

**Section 7: Manutention et stockage**

<b>Manutention:</b>	Porte un équipement de protection individuel pour éviter l'inhalation, le contact avec la peau et les yeux. Enlevez les vêtements immédiatement si le produit pénètre à l'intérieur, puis nettoyez-les soigneusement et mettez des vêtements propres.
<b>Stockage:</b>	Garde le récipient hermétiquement fermé empêchant la pénétration de l'humidité; Garde à l'écart des aliments et des aliments pour animaux. Gardez la température de stockage au frais (<45°F).
<b>Matières incompatibles:</b>	Acides forts, bases fortes.

**Section 8: Contrôle de l'exposition /protection individuelle**

**Composantes ayant des paramètres de contrôle pour l'exposition professionnelle**

Composante	ACGIH	NIOSH	OSHA
<i>Beauveria bassiana</i>	n'est pas applicable.	n'est pas applicable.	n'est pas applicable.
<b>Contrôles d'ingénierie:</b>	Ventilation adéquate.		
<b>Mesures générales d'hygiène:</b>	Les utilisateurs doivent se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.		
<b>Équipement de protection individuelle:</b>	Vêtements de protection, lunettes de sécurité, gants.		
<b>Respiratoire:</b>	Aucun nécessaire lors d'une utilisation normale.		
<b>Protection des yeux et du visage:</b>	Lunettes de protection / lunettes.		
<b>Mains:</b>	Gants en latex ou en nitrile.		
<b>Peau / corps:</b>	Porte des vêtements de protection appropriés.		

**Section 9: Propriétés physiques et chimiques**

<b>Apparence:</b>	poudre blanche.	<b>Odeur:</b>	avec l'odeur de moisissure	<b>Seuil d'odeur:</b>	n'est pas applicable.
<b>pH:</b>	n'est pas applicable.	<b>Gravité spécifique:</b>	0,45 g/cm <sup>3</sup>	<b>Viscosité:</b>	n'est pas applicable.
<b>Point de fusion:</b>	n'est pas applicable.	<b>Point de congélation:</b>	n'est pas applicable.	<b>Point d'ébullition:</b>	n'est pas applicable.
<b>Point d'éclair:</b>	n'est pas applicable.	<b>Inflammabilité:</b>	n'est pas applicable.	<b>Limites d'inflammabilité:</b>	n'est pas applicable.
<b>La pression de vapeur:</b>	n'est pas applicable.	<b>La densité de vapeur:</b>	n'est pas applicable.	<b>Solubilité:</b>	Achevée.
<b>Taux d'évaporation:</b>	n'est pas applicable.	<b>Température d'auto-inflammation:</b>	n'est pas applicable.	<b>Température de décomposition:</b>	n'est pas applicable.
<b>Densité relative:</b>	n'est pas applicable.	<b>Coefficient de partage n-octanol/eau:</b>		n'est pas applicable.	

**Section 10: Stabilité et réactivité**

<b>Stabilité:</b>	Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.
<b>Conditions à éviter:</b>	Évitez les températures élevées (> 86°F), la lumière UV et l'humidité.
<b>Matières incompatibles:</b>	Acides forts, bases fortes.
<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	n'est pas applicable.

Forme #:	SDS-037
Date de Révision:	26/12/2018
Révision #:	02
Date de Remplacement:	27/08/2018

**Section 11: Données toxicologiques**

**Acute Toxicological Data**

Orale DL50:	>2000 mg/kg (rat)	Cutanée DL50:	>5000 mg/kg (lapin)	Inhalation CL50:	indisponible
Voies privilégiées d'administration: Inhalation, contact avec les yeux, contact avec la peau					
<b>Symptômes et effets</b>					
Condition	Effets aigus			Effets chronique	
Contact avec les yeux:	Peut causer une irritation modérée des yeux.			Aucun.	
Contact avec la peau:	Peut causer une légère irritation.			Aucun.	
Inhalation:	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires			Aucun.	
Ingestion:	Peut être nocif en cas d'ingestion.			Aucun.	

**Section 12: Données écologiques**

Écotoxicité:	Peut être nocif, limiter aux zones au-delà de 50 pieds des habitats aquatiques.
Persistence et dégradation:	n'est pas applicable.
Potentiel de bioaccumulation:	n'est pas applicable.
Mobilité dans le sol:	Minimal.
Autres effets secondaires:	n'est pas applicable.

**Section 13: Données sur l'élimination**

Déchets provenant des résidus et du produit inutilisé:	Éliminez les déchets conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales, provinciales, territoriales et internationales.
Élimination du contenant contaminé:	Ne pas réutiliser ou reemplir ce contenant. Rincez trois fois les contenants vides avec de l'eau propre. Les récipients propres et vides doivent être recyclés ou placés à la poubelle.

**Section 14: Informations relative au transport**

Numéro ONU	Désignation réglementaire ONU	Classe de danger (subsidaire)	Étiquette (subsidaire)	Groupe d'emballage	Polluant marin
Non réglementé					

**Section 15: Informations sur la réglementation**

Inventaire de la TSCA:	Non	Quantité à déclarer (RQ) en vertu de la CERCLA (EPA des É.-U.):			n'est pas applicable.
SARA Title III Sec. 302/303	n'est pas applicable.	Sec. 302 TPQ:		n'est pas applicable.	
SARA Title III Sec. 311/312	n'est pas applicable.	Hazard Category:		n'est pas applicable.	Sec. 304 EHS RQ: n'est pas applicable.
Liste de l'EPCRA (EPA des É.-U.), section 313		n'est pas applicable.		Quantité seuil: n'est pas applicable.	
NFPA Rating	Santé: 1	Inflammabilité: 0	Réactivité: 0	Spécial:	n'est pas applicable.
HMIS Rating	Santé: 1	Inflammabilité: 0	Physique: 0	ÉPI:	Conseillé.
Classification CANADA WHMIS		Aucun.			
Proposition 65 de l'État de la Californie	Ce produit ne contient aucun produit chimique dont l'État de la Californie reconnaît comme causant le cancer, des anomalies congénitales ou toute autre anomalie pour la reproduction.				
ARLA	Ce produit est un pesticide homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire canadienne et est sujet aux exigences en matière d'étiquetage de l'ARLA en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences peuvent différer du critère de classification et des informations sur les dangers requis pour une fiche de données de sécurité en vertu du Système général harmonisé (SGH), et pour les étiquettes en milieu de travail de produits chimiques non pesticides. L'utilisation de ce produit d'une manière non conforme à son étiquetage constitue une infraction à la loi fédérale. Toujours se référer à l'étiquette du produit pour obtenir d'autres directives et précautions à suivre.				

**Section 16: Autres renseignements**

According to Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations  
 Dans la mesure de nos connaissances, les informations dans le présent document sont exactes à la date qui y est indiquée. Cependant, BioSafe Systems et tout membre du même groupe ne formule aucune garantie, explicite ou implicite, et n'accepte aucune responsabilité dans le cadre des informations ou de leur utilisation. Les informations sont destinées à des personnes possédant les compétences techniques à leur seule discrétion et à leurs périls. La présente ne constitue pas une licence ni un brevet. Seul l'utilisateur doit ultimement établir la pertinence de toute information ou matière pour tout usage envisagé, la manière ou l'utilisation et si une violation quelconque de brevets a été commise.

Pour en savoir plus sur information appelez-nous sans frais au 1-888-273-3088 ou visitez [www.biosafesystems.com](http://www.biosafesystems.com)

© 2018 BioSafe Systems, LLC.

Date de révision: 26/12/2018

Numéro de la révision: 02